

**DEPARTEMENT DE LA SOMME**  
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**  
**CANTON D'AILLY SUR NOYE**  
**COMMUNE DE PROUZEL**  
**80160**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Jeudi 7 septembre 2023**

Convocation : 28 août 2023

Compte rendu du : 11 septembre 2023

**Etaient présents** : Madame Nathalie **PIZZAFERRI**, Monsieur Pascal **LENOIR**, Monsieur Matthieu **DACHEUX**, Madame Josiane **THIERRY**, Monsieur Dominique **BELLET**, Monsieur Yannick **DECOSTER**, Monsieur Thibault **DREUE**, Madame Caroline **LECAT**, Madame Blanche de **L'EPINE**, Madame Béatrice **VANHUSE**

**Absents excusés** : Monsieur Arnaud **THIERRY** donnant procuration à Madame Josiane **THIERRY**, Monsieur Olivier **SAILLARD**, Madame Catherine **DUCATEL** donnant procuration à Monsieur Pascal **LENOIR**, Monsieur Audouin de **L'EPINE**

**Secrétaire de séance** : Monsieur Matthieu **DACHEUX**

La séance est ouverte à 18h30

.....  
**Rappel de l'ordre du jour** :

- 1- Décision modificative au BP Communal
- 2- Redevance occupation domaine public GRDF
- 3- Fête du Village
- 4- DIVERS

---

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir ajouter des points à l'ordre du jour.

**Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)**  
**Remplacement du véhicule municipal**  
**Subvention école pour un projet avec nuitée**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour.

### 1- Décision Modificative BP Communal

#### Délibération n°28

Madame le Maire informe le conseil que la demande de subvention de DETR pour l'étude concernant le bassin ECCE HOMO n'a pas abouti. Le cabinet ALTEREO a donc effectué l'étude requise par la DDTM. Madame le Maire explique qu'au vu de la facture à mandater du bureau d'étude ALTEREO pour le bassin ECCE HOMO et qu'au vu du solde disponible au chapitre 020 (charges et dépenses de personnel) article 203 (frais d'études), il est nécessaire d'imputer à ce chapitre la somme de 316 euros à soustraire du compte 2151 (réseaux de voirie) soit la décision modificative suivante :

+316 euros au 203

-316 euros au 2151

**Le conseil municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité.**

### 2- Redevance Occupation Domaine Public GRDF

#### Délibération n°29

Madame le Maire présente aux membres du conseil le calcul de la redevance au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz. La redevance versée par GRDF au titre de l'année 2023 s'élève à 293 euros et correspond à la longueur des canalisations soit 3161 mètres x 0.035 le mètre +100 x 1.39 le coefficient de revalorisation.

$$[(3161 \times 0.035) + 100] \times 1.39 = 293 \text{ euros}$$

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

### 3- Fête du Village

La fête du village se déroulera le samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre. Pour les manèges forains des tickets gratuits seront distribués aux enfants de Prouzel le samedi et 1 ticket gratuit par élèves des écoles du RPI Plachy-Prouzel soit 145 enfants. Le feu d'artifice se déroulera au château et en musique. Le repas aura lieu sur la coulée verte. Les inscriptions ont eu du mal à rentrer mais totalise au final 139 adultes et 14 enfants.

Madame le Maire remercie les conseillers qui se sont occupés de l'organisation et des bénévoles qui vont aider à l'installation et la bonne tenue de la fête.

### 4- Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

#### Délibération n°30

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune est retenue pour l'expérimentation du Compte Financier unique (CFU) pour l'exercice 2023.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il donne une information financière plus lisible et plus simple que les documents actuels, et contribue à l'amélioration de l'information financière et de la transparence des comptes. Élaboré à partir de documents entièrement dématérialisés, il simplifie les procédures ; sa confection est effectuée conjointement, par l'ordonnateur et le comptable.

Afin de préparer cette expérimentation, la commune a d'ores et déjà délibéré pour le passage en nomenclature M57 au 1/1/2023. Il convient désormais d'autoriser Madame le Maire à signer tous les

documents afférents à l'expérimentation du CFU et notamment la convention établie entre la commune et la DGFIP.

**Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

#### **5- Remplacement du véhicule municipal**

Madame le Maire informe que le véhicule communal un PIAGGIO de 2016 est tombé en panne à plusieurs reprises ces dernières semaines. Les réparations sont provisoires et nous avons été informé qu'il ne pourrait pas repasser le contrôle technique.

Des devis ont été demandé,

	<b>RENAULT MASTER</b>	<b>MASTER LOCATION</b>	<b>PIAGGIO</b>	<b>MAM ELECTRIQUE</b>
<b>PRIX HT</b>	39 500 €	40 440 € 674 euros x60mois	18 000 €	34 719 €
<b>PRIX TTC</b>	47 220 €	48 528 €	21 600 €	41 662 €
	Devis 2023	Devis 2023	Devis 2023	Devis 2022

Madame le Maire informe qu'après recherche auprès du Département, l'achat d'un véhicule communal ne donne pas droit à des subventions.

Le conseil délibère sur la praticabilité des véhicules, la possibilité de les rentrer dans le garage de la mairie, l'entretien et les pièces ainsi que la possibilité d'autofinancement. Un essai avec un nouveau Piaggio sera fait dans les prochaines semaines

**A l'issue des essais de véhicules et l'analyse du financement, le conseil se réunira de nouveau pour délibérer.**

#### **6- Subvention école pour un projet avec nuitée**

Madame le Maire informe que les enseignantes des classes de CP et CE1 souhaitent renouveler le projet de classe de mer en 2024. Lors du conseil d'école fin juin, elles ont souhaité savoir si les communes participeraient au financement et de quel ordre. Madame le Maire rappelle que la commune a participé aux voyages les deux dernières années.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe pour aider et subventionner les sorties avec nuitées et apprécie le travail et l'investissement des enseignantes, mais souhaite définir le montant de la subvention sur présentation du projet et du budget prévisionnel qui pourrait être présenté lors du prochain conseil municipal. La subvention serait basée sur le nombre d'enfants de Prouzel. Ces deux classes cumulent 40 enfants dont 14 de Prouzel.

## **DIVERS**

Fibre : la fibre devrait être disponible en fin d'année. Une réunion publique aura lieu dans les prochains mois.

La boussole : le bus de la CC2SO qui permet aux administrés de faire des démarches France Connect est venu pour la première fois cette semaine et sera présent une fois par mois jusqu'en février 2024. Pour une première matinée le responsable était satisfait du nombre de visiteurs.

### Agenda :

- 9 septembre : Sortie à la mer de sable des comités des fêtes de Plachy et Prouzel, totalise 54 personnes dont 4 familles de Prouzel
- 10 septembre : Un tournoi de pétanque organisé par le Club du Val de Selle aura lieu sur la coulée verte. L'association a mis en place des mesures pour que la journée soit agréable et cordiale pour les participants, visiteurs et le voisinage.
- 16-17 septembre : Fête du Village
- 17 septembre : Messe à l'église à 09h15

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15**

N. PIZZAFERRI	P. LENOIR	M. DACHEUX	J. THIERRY	
D. BELLET	Y. DECOSTER	C. DUCATEL PROCURATION	T. DREUE	C. LECAT
A. DE L'EPINE ABSENT	B. DE L'EPINE	O. SAILLARD ABSENT	B. VANHUSE	A. THIERRY PROCURATION